

Daily-Soft Ltd

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Art.1 – Clause générale

La vente et/ou l'utilisation des «Logiciels Edités par Daily-Soft Ltd», que l'on nommera plus simplement *Logiciels D.S.*, sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de la part de Daily-Soft Ltd.

Par ailleurs, le client utilisateur d'un ou plusieurs *Logiciels D.S.* consent expressément à ce que Daily-Soft Ltd lui adresse par courrier électronique toute prospection directe de nature commerciale ou autre, aux coordonnées qu'il aura transmises.

Il peut cependant informer Daily-Soft Ltd par tout moyen écrit et à tout moment de son refus de recevoir ce type de communication.

Art.2 – Formation des documents contractuels

Tout contrat signé avec Daily-Soft Ltd, ou toute commande acceptée et payée, sont soumis aux présentes conditions générales, dont le client reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte expressément, sans y apposer sa signature.

Art.3 – Réserve de propriété

Les *Logiciels D.S.* restent la propriété pleine et entière de Daily-Soft Ltd en sa qualité d'auteur ou de titulaire des droits de propriété intellectuelle, et ce conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Daily-Soft Ltd se réserve donc le droit d'exercer toutes les actions propres à faire respecter ses droits d'auteur et la pleine propriété sur ses logiciels.

La présente clause de réserve de propriété ne saurait en aucun cas porter atteinte ou modifier les droits d'auteur de Daily-Soft Ltd. Le client s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour éviter leur distraction, nantissement, saisie par des tiers.

Art.4 – Prix

Les prix donnés par Daily-Soft Ltd sont à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis. Il incombe au client de vérifier qu'il dispose bien du tarif en vigueur.

Tous les prix sont exprimés en francs suisses TTC, sauf stipulation particulière et écrite. Les sommes dues sont payables au moment de l'achat et selon les modalités indiquées sur la facture.

Art.5 – Licences annuelles

Les *Logiciels D.S.* en licence annuelle ont leur échéance au 31 décembre. Les prix indiqués sont TTC et concernent l'année en cours, sauf autre indication.

Les licences annuelles sont renouvelables chaque année, au plus tard le 31 décembre pour l'année suivante.

Compte tenu de l'article 4, le coût de la licence annuelle peut connaître des changements dans le temps.

En cas de non-paiement d'une annuité, la licence est automatiquement désactivée et le programme repasse aussitôt en mode de démonstration. La licence peut à tout moment être réactivée moyennant des frais de réactivation (voir article 6).

Les licences annuelles peuvent être résiliées par le client en tout temps, pour la prochaine échéance. Par conséquent, toute annuité payée ne sera pas remboursée, la résiliation prenant effet à la fin de la période.

Art.6 – Frais

Daily-Soft Ltd se réserve le droit de facturer des frais administratifs à l'achat d'un logiciel, à l'inscription d'une licence en abonnement annuel ou à sa réactivation.

Ces frais, fixes et uniques, sont payables à la commande et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Art.7 – Recommandation sur les logiciels

Il incombe au client de vérifier l'adéquation des *Logiciels D.S.* à ses besoins et à son environnement technique, en tenant compte notamment des spécificités des matériels et systèmes nécessaires à leur bon fonctionnement.

Art.8 – Concession de licence d'un logiciel

Le droit d'utilisation des *Logiciels D.S.* est accordé à titre non exclusif, personnel et non transmissible. Les *Logiciels D.S.* sont utilisés sous la seule direction, sous le seul contrôle et sous la seule responsabilité du licencié.

Art.9 – Droits d'auteur sur les logiciels

Daily-Soft Ltd est titulaire des droits d'auteur sur les logiciels diffusés sous son nom, ainsi que leur documentation.

L'autorisation d'utilisation accordée par Daily-Soft Ltd n'entraîne aucun transfert de propriété intellectuelle au bénéfice du client. En conséquence, celui-ci s'interdit tout agissement, tout acte pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux droits d'auteur sur les *Logiciels D.S.*, qui sont notamment protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

À défaut de respect de ces droits et obligations, Daily-Soft Ltd s'autorise à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles observés.

Art.10 – Utilisation des logiciels

Les *Logiciels D.S.* doivent être utilisés par le client :

- conformément aux stipulations des présentes conditions générales, ainsi qu'aux prescriptions et consignes de sécurité d'utilisation et de bon fonctionnement contenues dans la documentation remise au client ;
- pour les seuls besoins personnels et internes du client. Toute utilisation non expressément accordée par Daily-Soft Ltd au titre des présentes est illicite.

Ainsi, il est interdit au client de procéder à :

- toute reproduction par quelque moyen que ce soit du logiciel et de la documentation, à l'exception d'une copie de sauvegarde pour des motifs de sécurité, utilisable uniquement en cas de défaillance des exemplaires installés sur la configuration, sauf dispositions spéciales dans les factures ou devis ;
- toute correction par lui-même ou par des tiers d'anomalies du logiciel sans l'accord préalable et écrit de Daily-Soft Ltd ;
- toute utilisation en service bureau, notamment toute utilisation sur un nombre de postes différents de celui autorisé dans les factures ou devis, toute représentation, diffusion ou commercialisation des logiciels, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte du logiciel au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession, prêt ;
- l'adaptation, la modification, la transformation, l'arrangement des logiciels pour quelque raison que ce soit, notamment en vue de la création d'un logiciel dérivé ou entièrement nouveau, toute transcription, directe ou indirecte, ou traduction dans d'autres langages du logiciel, ainsi que sa modification même partielle en vue, notamment, d'une utilisation sur tout autre matériel que celui ou ceux décrits dans les factures ou devis.

Art.11 – Autres restrictions sur les logiciels

Le client s'interdit expressément de céder ou de transmettre à tous tiers, y compris l'une quelconque de ses filiales, même à titre gratuit, tout ou partie des logiciels et/ou obligations qu'il tient des présentes conditions générales.

Art.12 – Responsabilités

Daily-Soft Ltd ne saurait être tenu responsable de tout dysfonctionnement de ses produits sur le système du client.

Le client prend connaissance que les *Logiciels D.S.* n'ont plus de support physique et sont uniquement téléchargeables sur les sites internet de Daily-Soft Ltd.

Daily-Soft Ltd décline toute responsabilité pour des dommages que le client pouvait éviter en prenant les dispositions adéquates, comme par exemple la sauvegarde des données et des programmes.

Daily-Soft Ltd décline toute responsabilité en cas de perte, de destruction ou de vol des données du client. Une sauvegarde régulière des données du client est conseillée.

Daily-Soft Ltd décline toute responsabilité en cas de réparation liée au logiciel, de mauvaise configuration ou de manque de compatibilité entre les différents éléments.

Daily-Soft Ltd ne garantit pas que le service d'assistance technique téléphonique répondra à une requête ou une demande particulière. L'assistance technique téléphonique, y compris la correction ou la modification de données, ne sont pas soumises à l'obligation de résultat.

Daily-Soft Ltd n'assume aucune responsabilité en cas de perte de données, de modification du système du client avant, durant ou après l'intervention de l'agent de support. Le client est le seul responsable d'avoir effectué les sauvegardes nécessaires avant toute intervention. Aucune prétention de dédommagement ne peut être exigée suite à une intervention technique d'un agent de support, quelle que soit l'intervention.

Art.13 – Droit de retour

Aucun droit de retour n'est possible. Une fois qu'un *Logiciels D.S.*, une mise à jour ou une clé supplémentaire a été acheté ou qu'une annuité de licence annuelle a été réglée, ils ne peuvent faire l'objet d'une annulation ou d'un remboursement. Les licences annuelles peuvent toutefois être résiliées pour la prochaine échéance.

Art.14 – Mise à jour des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

Daily-Soft Ltd se réserve le droit de modifier et publier à tout moment une mise à jour des présentes conditions générales.

Ces modifications et mises à jour s'imposent au client qui les accepte expressément, sans y apposer sa signature, par le simple fait de poursuivre l'utilisation d'un de nos *Logiciels D.S.*

Le client doit en conséquence les consulter régulièrement afin de prendre connaissance des conditions en vigueur.

Art.15 – For juridique

Le canton de Vaud (Suisse) est le seul lieu où les tribunaux sont compétents en cas de litige.